



Commune d'Ellezelles

Programme Communal de Développement Rural

Partie 3

Atouts et faiblesses
Enjeux
Objectifs de développement
Projets

- 2006 -

Auteur de projet

Directeur général

Département Valorisation du Territoire – Directeur

Collaborateurs en charge du projet :

Service Aménagement du Territoire

Architecte et urbaniste

Géographe – responsable du projet



P. VANDEWATTYNE

J. PIPART

D.A. FALYS

C. MESTDAG

TABLE DES MATIERES

ATOUTS ET FAIBLESSES : ELLEZELLES, UN TERROIR EN PLEINE MUTATION

1. Mutation des paysages

1.1. Du paysage apprivoisé...

1.2. ... Au paysage accaparé

2. Mutation de l'identité rurale

2.1. Les fondamentaux du terroir rural : une dynamique associative structurée, ambitieuse, mais contingente

2.2. Une première (r)évolution : le tourisme

2.3. Une seconde (r)évolution : les effets d'un certain exode ... urbain, cette fois !

ENJEUX

1. Le développement doit garantir l'intégration de toutes les composantes patrimoniales du territoire

1.1. Le Pays des Collines n'est pas une jolie carte postale : c'est un système écologique complexe où tout se tient !

1.2. Le monde agricole : ou comment articuler respect de l'environnement à long terme, rentabilité à court terme et entretien du paysage à moyen terme

1.3. L'urbanisation continue du milieu rural : une question d'équilibre entre pratiques traditionnelles et culture de l'individualité, entre culture de la mobilité et lieux de « rurbanité »

2. Le développement doit assurer l'intégration de tous les membres de la communauté rurale

2.1. Parce que l'on se connaît

2.2. Parce que l'on a quelque chose à faire ensemble quelque part

2.3. Parce que chacun a sa place et une identité sociale respectée

3. Le développement doit s'appuyer sur un supplément d'âme

3.1. Un savoir faire la fête entre soi et aux autres

3.2. Une identité propre au sein du Parc naturel

3.3. Un libre arbitre au travers de multiples structures mutuellistes (confédérées...)

OBJECTIFS

Axe 1 – Préserver et enrichir le terroir

- 1.1. Pérenniser les composantes patrimoniales (comprendre, valoriser et respecter)
 - 1.1.1. Protéger l'environnement naturel ou cultural
 - 1.1.2. Préserver l'environnement construit
 - 1.1.3. Structurer les réseaux de mobilité
- 1.2. Contenir le développement territorial
 - 1.2.1. Déterminer l'aménagement du territoire
 - 1.2.2. Maîtriser l'aménagement du territoire
 - 1.2.3. Ouvrir de nouvelles perspectives
- 1.3. Enrichir l'identité territoriale
 - 1.3.1. Consolider le maillage écologique
 - 1.3.2. Renouveler le patrimoine construit
 - 1.3.3. Organiser la mobilité durable

Axe 2 – Solidariser la communauté rurale

- 2.1. Se reconnaître comme partenaires
 - 2.1.1. Organiser l'accueil des nouveaux-venus
 - 2.1.2. Assurer les présentations
 - 2.1.3. Entretenir l'amitié
- 2.2. Garantir les échanges
 - 2.2.1. Structurer le réseau des lieux d'échange (en fonction des publics-cibles)
 - 2.2.2. Enrichir le réseau des équipements collectifs
 - 2.2.3. Garantir l'accès aux équipements collectifs
- 2.3. Assurer l'espace vital de chacun
 - 2.3.1. Diversifier l'offre foncière
 - 2.3.2. Garantir le logement des aînés et des moins valides
 - 2.3.3. Assurer la mobilité de chacun

Axe 3 – Réinventer une économie rurale

- 3.1. Consolider l'agriculture
 - 3.1.1. Diversifier les productions
 - 3.1.2. Revaloriser la « manufacture »
 - 3.1.3. Développer les échanges commerciaux

- 3.2. Intégrer le tourisme
 - 3.2.1. Accueillir les visiteurs
 - 3.2.2. Leur assurer l'hospitalité
 - 3.2.3. Leur offrir du rêve
- 3.3. Soutenir l'économie traditionnelle
 - 3.3.1. Consolider le réseau des services
 - 3.3.2. Assurer l'accueil des entrepreneurs
 - 3.3.3. Diversifier les économies

Axe 4 - Cultiver le supplément d'âme

- 4.1. Préserver les savoir-faire
 - 4.1.1. Vivifier le monde associatif
 - 4.1.2. Enrichir les lieux emblématiques
 - 4.1.3. Soutenir les festivités emblématiques
- 4.2. Gérer le savoir faire-faire
 - 4.2.1. Contribuer à la philosophie du Parc
 - 4.2.2. Intégrer la dynamique du Contrat de Pays
 - 4.2.3. S'investir dans les organes supra-territoriaux
- 4.3. Assurer le faire-savoir
 - 4.3.1. Communiquer entre soi
 - 4.3.2. Communiquer à propos de nous
 - 4.3.3. Déléguer nos ambassadeurs

INVENTAIRE DES PROJETS

Une brève recherche toponymique² nous enseigne que les trois villages d'Ellezelles, Wodecq et Lahamaide tirent leur nom soit du paysage très boisé, soit de leur position géographique stratégique.

Bien que ce territoire de collines, issues d'une fracture géologique, reste exceptionnellement boisé, il connut une lente domestication par les activités rurales qui l'ont progressivement façonné.

Quant aux trois villages situés aux marches du Hainaut, ils furent, sinon le théâtre de nombreux conflits, terre de débat entre les cultures hennuyère et flamande. Débat qui se perpétue, sinon entre les deux communautés, entre culture rurale et culture urbaine.

1. Mutation des paysages

1.1. Du paysage apprivoisé ...

- De la forêt médiévale, Ellezelles a conservé un paysage semi-bocager toujours ponctué de collines boisées et de vallons humides. Les implantations humaines ont subtilement imprégné ce territoire, écrin de multiples petits ensembles ruraux qui s'inscrivent dans une remarquable adéquation avec leur environnement. La vie agricole a su ménager les alignements arborés, les haies et autres vergers rustiques et prairies humides qui constituent autant de niches écologiques peuplées d'une faune et d'une flore sauvages et variées. A travers potales, arbres de bornage et autres bâtisses de confréries, la vie associative, la vie religieuse et la gestion foncière tracent eux aussi sur l'ensemble du territoire le récit de l'histoire locale.

Cette profonde harmonie entre morphologie du paysage, domestication intégrée de la nature, architecture vernaculaire et patrimoine fédère l'identité des Ellezellois, leur sentiment d'appartenance à un terroir commun.

- Dans le contexte de l'exode rural des années '70 et la disparition programmée de l'école du village, face à la mutation des réalités économiques et l'apparition de nouvelles contraintes fonctionnelles concernant les modalités de l'activité agricole, la communauté villageoise de Lahamaide s'était mobilisée. Cette conscientisation collective avait fait naître l'Ecomusée du Pays des Collines destiné, entre autres, à

1 Terroir : région rurale (...) considérée comme influant sur ses habitants (Robert)

2 Recherche toponymique :

Ellezelles : 1ère interprétation : la maison dans les aulnes ou le bois d'aulnes. 2ème interprétation : la grande demeure, le château remarquable (Annales du S.I. – 1957 Jacques Vandewattyne)

Wodecq : la borne du bois (borne militaire de la Chaussée romaine) ou l'habitation dans la forêt ou le Vieux Chêne (Wodecq sous l'ancien régime – 1984 Gaston Leroy)

Lahamaide : barrière, obstacle, clôture champêtre et par extension, poste guerrier (Monographie historique – 1933 Abbé Meunier, Editions J. Leherste et fils)

lutter contre la désaffectation des pratiques et dispositifs traditionnels en matière d'exploitation agricole et de gestion de l'environnement. Cet Ecomusée du Pays des Collines s'est alors développé autour du récit et de la reconstitution des pratiques rurales fondatrices de ce paysage respectueusement apprivoisé par les communautés villageoises qui s'y sont succédées.

- 25 ans plus tard, parallèlement à l'émergence du retour à la nature et la prise de conscience des enjeux de l'écologie et du développement durable, c'est le vécu de cette identité territoriale au cœur du « Pays des Collines » qui fut, en 1977, à l'origine de la mobilisation des cinq communes pour la reconnaissance de leur « Parc naturel du Pays des Collines ».

La mise en place du comité de gestion du Parc naturel a induit une dynamique axée prioritairement sur la conservation de la nature et de l'environnement, dans la philosophie du développement durable. Cette dynamique s'exprime au travers de programmes d'actions en matière de politique agricole, aménagement du territoire et politique touristique qui se voient amplifiés grâce au programme européen Leader +, notamment en matière d'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Ces actions s'inscrivent dans la perspective de mettre en place des outils de protection et de valorisation du milieu par le biais de l'animation (campagnes de sensibilisation et d'observation, mobilisation et information de la population, commission 'aménagement du territoire', sensibilisation aux mesures agri-environnementales, etc.), du développement économique et de l'insertion sociale (développement de nouvelles cultures horticoles, production et diffusion de produits locaux à travers une « image de marque », apprentissage et diffusion des nouvelles technologies, etc.) ainsi que du tourisme (parcours-spectacle de la Maison du Parc, Route des Collines, circuit de randonnées, etc.).

Ces actions ont un impact direct sur le développement rural de l'entité ellezelloise. Ainsi, l'implantation emblématique de « la Maison du Parc » au cœur du village d'Ellezelles procure un impact non négligeable sur l'activité HORECA, la valorisation des produits locaux et l'attractivité touristique des autres pôles de l'entité, tels le Sentier de l'Etrange ou l'Ecomusée du Pays des Collines.

Si, en matière de protection du patrimoine paysager et environnemental, le rôle du Parc naturel s'exerce notamment à travers l'évaluation du milieu naturel (l'on citera l'étude sur les aires paysagères réalisée en 2001 par l'ULB ou l'inventaire du réseau écologique actuellement en cours par l'équipe du Parc), des mesures de préservation particulières sont mises en œuvre par d'autres biais, tels la procédure de reconnaissance comme « périmètre Natura 2000 » de la Vallée de la Dendre et de la Marcq qui couvre quelques 74 hectares du territoire ellezellois.

Ainsi, depuis quelques décennies, ce patrimoine rural, associant environnement et pratiques sociales ou activités humaines, fait l'objet d'un processus de reconnaissance très volontariste, s'appuyant sur des mesures particulières, sectorielles ou ponctuelles, de reconnaissance, de préservation et de valorisation.

Cependant, une soudaine accélération dans l'évolution des *modus vivendi* tend à transformer substantiellement le paysage physique ellezellois.

- La qualité esthétique du paysage est souvent le résultat de l'articulation, avec les caractéristiques physiques, de multiples dispositifs dont l'intérêt fut d'abord fonctionnel, au service des activités humaines qui s'y développèrent. Ainsi les alignements de saules permettaient d'assécher les berges de ruisseau et sécuriser le pâturage tandis que leur entretien « en têtard » assurait un combustible de chauffe aujourd'hui obsolète ... de même, la fonction de « coupe-vent » des haies a constitué une sévère contrainte quand l'agriculture est passée d'extensive à intensive ... Bien avant l'émergence du Parc naturel, l'Ecomusée du Pays des Collines avait développé des projets de valorisation de ces pratiques, les inscrivant dans un parcours ludique et festif. Hélas, tandis que le tourisme « récréatif » s'empare du folklore³ pour n'en conserver souvent que le pittoresque⁴, le rôle de ces pratiques et dispositifs en matière de gestion de l'environnement, ainsi que les savoir-faire associés, tendent à disparaître avec la mutation des réalités économiques ou l'apparition de nouvelles contraintes fonctionnelles.

Néanmoins, tandis que les agriculteurs se défendent d'un rôle de « gardiens des paysages » dans lequel on voudrait parfois les confiner, l'ensemble des acteurs du paysage, cultivateurs, habitants-jardiniers, pouvoirs publics-cantonniers, gestionnaires de cours d'eau, etc. semble à nouveau prendre conscience des enjeux liés à une gestion plus intégrée de l'environnement. Celle-ci porte sur la mise en perspective des réalités économiques de l'activité agricole (p.e. le coût de la main d'œuvre d'une culture extensive), avec les coûts sociaux des désordres environnementaux (p.e. les inondations) et les risques générés par les déséquilibres écologiques (p.e. la disparition de prédateurs et la prolifération d'espèces nuisibles).

Au niveau des agriculteurs, ces mesures de gestion intégrée se concrétisent notamment par l'application généreuse des mesures agri-environnementales et ce, afin de limiter, entre autres, les phénomènes d'érosion des pentes et des berges des cours d'eau. La remise en valeur de telles pratiques traditionnelles est évidemment favorisée par la topographie accidentée de la région, peu compatible avec l'exploitation agricole intensive. Par contre, il semble que seuls deux agriculteurs ellezellois se soient lancés dans l'agriculture biologique, qui n'a pas pour seul mérite d'offrir des produits plus sains mais contribue aussi au plus grand respect de l'environnement par la diminution des apports chimiques.

Par ailleurs, si la commune a adhéré au Contrat de Rivière Dendre afin de rassembler les acteurs locaux tels que les gestionnaires du cours d'eau, la commune, les citoyens, les agriculteurs, etc. autour d'un projet de gestion, il lui reste à le rendre opérationnel et à garantir sa mise en œuvre dans les années à venir.

3 Folklore : science des traditions, des usages et de l'art populaire (Robert)

4 Pittoresque : qui est digne d'être peint, charme ou amuse par un aspect original (Robert)

1.2. ... Au paysage accaparé

- Malgré un processus de reconnaissance, des outils de préservation et de valorisation de la nature et une image de marque issue de la qualité de l'environnement, se fait jour un paradoxe marquant qui a pour effet la transformation substantielle du paysage physique, ce qui compromet les références identitaires du Pays des Collines.

En effet, nonobstant ces mesures ponctuelles et sectorielles qui, pour beaucoup restent encore au stade de l'évaluation et de recommandations, se poursuit une lente mais croissante « dénaturation » du paysage « naturel ». Dénaturation que renforce l'urbanisation assez souvent anarchique de tout le territoire, qu'il soit « urbanisable » ou « non-urbanisable » au sens du Plan de Secteur.

Ainsi, victime de son charme intrinsèque, d'un Plan de Secteur permissif, d'une réserve foncière non négligeable et d'une image de marque développée, le territoire ellezellois est aujourd'hui soumis à une urbanisation diffuse et parfois insidieuse qui altère ses caractéristiques intrinsèques.

- Cette urbanisation est autant le fait des populations « autochtones » que de nouvelles populations, les unes et les autres à la recherche d'un cadre de vie agréable et sain, et éblouies par leur vision romantique d'une 'ruralité préservée'. Si les nouveaux habitants sont souvent d'origine urbaine et viennent avec leur propre bagage culturel, les « nés natifs » sont tout autant imprégnés de cette culture urbaine qui modifie totalement la conception de l'habitation et le rapport au lieu de résidence. Imprégnés d'un fort sentiment d'individuation, inspirés par le modèle de la villa 4 façades, les uns et les autres bâtissent ou rénovent, souvent indifférents à toute lecture préalable de la « topologie » des lieux. Et ce, parfois en méconnaissant les contraintes topographiques telles l'inondabilité des terrains ... Ou en dénaturant la morpho-topologie d'anciennes fermettes : compacité, orientation, taille des baies, coyaux, etc ... forgés, à l'origine, par des contraintes fonctionnelles, climatiques, économiques, desquelles notre culture contemporaine croit pouvoir se libérer sans dommage ...

D'autre part, puisque le jardin a perdu ses fonctions culturelles au bénéfice de la seule fonction récréative, vergers et potagers traditionnels disparaissent tandis que chacun abrite l'intimité de son aimable chez-soi derrière de denses haies qui cloisonnent le paysage et dévaluent les points de vue remarquables. De telles interventions contribuent fortement à altérer tant le paysage que le patrimoine bâti. Avec l'ambition modeste d'infléchir cette tendance destructrice, la Fondation Rurale de Wallonie a édité une brochure consacrée à la restauration et à la réaffectation de l'habitat traditionnel du Pays des Collines⁵, dont les objectifs sont de restituer lisibilité et sens à l'architecture vernaculaire. Ce qui permet, outre d'éviter la

⁵ « Conseils à la restauration et à la réaffectation – L'habitat traditionnel du Pays des Collines », Fondation Rurale de Wallonie, Juillet 2002.

dénaturation de l'architecture traditionnelle par des interventions intempestives, de concevoir une architecture contemporaine respectueuse des principes qui assurent son intégration dans l'environnement paysager tant « naturel » que « construit ».

De telles initiatives ainsi que celles menées par le Parc naturel du Pays des Collines méritent d'être poursuivies et enrichies dans les années à venir afin de gérer cette urbanisation diffuse du paysage ellezellois. Toutefois, au-delà de tels outils d'information, seules des mesures plus volontaristes pourront endiguer les initiatives individuelles et garantir l'intégrité du patrimoine collectif.

Atouts essentiels du développement local (rural ...), les références identitaires du paysage - qu'il soit « naturel » ou bâti - requièrent le renforcement de l'information (explication ...), des actions (notamment exemplatives) et des mesures réglementaires qui assurent sa préservation.

2. Mutation de l'identité rurale

2.1. Les fondamentaux du terroir rural : une dynamique associative structurée, ambitieuse, mais contingente

- Tel qu'en témoigne l'ancienne Chaussée romaine dite Brunehault, le territoire ellezellois s'est de tout temps trouvé à la croisée des chemins, à la frontière des terres hennuyère et flamande. De ce creuset, la population ellezelloise a tiré toute sa richesse et ses identités propres :
 - Lahamaide, village rural par excellence habité de fermes anciennes, de maisonnettes et d'anciens hangars à tabac, se positionne en gardien vivant du patrimoine rural local focalisé autour de l'Ecomusée du Pays des Collines, animé en août par la Moisson à l'ancienne ;
 - Wodecq, animé par un esprit festif, a développé plusieurs ducasses qui fédèrent et rassemblent la population locale autour d'une culture épicurienne ;
 - Ellezelles, berceau de Watkyne et de son 'Folk-Art', pays des Sorcières, pôle du Parc naturel du Pays des Collines, se construit depuis quelques dizaines d'années un folklore riche et mobilisateur de la population dont l'aura dépasse aujourd'hui largement les limites de la commune.
- Cette identité multiple est exploitée par une dynamique associative forte qui rassemble toute la population dans la même culture, la même ardeur à faire vivre chacun des villages. Structurée et ambitieuse, elle a forgé l'assise des principales institutions de reconnaissance et de valorisation du terroir. Richesse indéniable au sein d'une société où le rapport aux loisirs se définit souvent de manière unilatérale (consommériste) et individualiste, cette dynamique est contingente, par essence fragile, et doit être continûment régénérée.

C'est elle qui a inventé l'Ecomusée du Pays des Collines et le fait vivre. C'est elle qui a permis, à l'instigation de Watkyne, l'émergence d'une mythologie locale à travers le Sabbat des Sorcières et le Sentier de l'Etrange. Elle qui, mobilisant les milieux associatifs des communes voisines, a initié la création du Parc naturel du « Pays des Collines », territoire d'appartenance qui, de longue date, transcendait les limites communales. Si, aujourd'hui, cet organisme à vocation environnementaliste (cf. supra) et touristique (cf. infra) est prégnant dans la vie communale tant à travers ses apports événementiels que ses infrastructures (Maison du Pays des Collines, balisage de randonnées thématiques, etc.), c'est surtout en tant qu'outil pédagogique qu'il atteint la population locale et notamment le public scolaire. Par contre, l'Ecomusée du Pays des Collines, les diverses « animations sabbatiques », les « fêtes de la moisson » et autres ducasses locales démontrent combien le milieu associatif est resté le fer de lance de l'animation de la vie locale et le support privilégié de

l'intégration sociale. Et, s'il s'appuie tant sur l'effet vitrine du Parc naturel et les partenariats qui s'y initient que sur les actions de valorisation menées par la Maison du Tourisme du Tournaisis, c'est en y prenant une nouvelle vigueur !

- Cette effervescence associative ellezelloise s'inscrit aussi dans une dynamique culturelle émergente à l'échelle du Pays des Collines, « le Contrat Culture du Pays des Collines » qui vise un développement culturel intégré dans le développement et le renforcement de l'identité de Pays. Ce projet se concrétise notamment par une mise en réseau des opérateurs culturels (Centres et Maisons Culturels des communes du Pays des Collines, Ecomusée du Pays des Collines, Amis de Watkyne, etc.) et un plan d'actions qui, pour l'année 2005, s'articulait sur 4 thèmes : la communication, la création artistique, le patrimoine et la jeunesse. Ce « Contrat de Pays » s'inscrit dans une logique de projets soutenus par une structure permanente offrant un support technique. Ce processus accroît la visibilité des projets et assure des effets multiplicateurs par la mise en réseau des actions.

2.2. Une première (r)évolution : le tourisme

- Ce qui constituait la vie collective (la fête, l'Ecomusée du Pays des Collines, etc.) et la structurait, se redéfinit progressivement comme « produit touristique » et constitue une offre de plus en plus attractive qui, à ce titre, s'inscrit dans une logique non seulement identitaire mais (potentiellement) économique.

En effet, forte de ces multiples supports de développement, Ellezelles a élaboré une offre touristique de plus en plus attractive basée sur une approche intégrée et diffuse du patrimoine tant naturel que culturel. Si elle s'est forgée une image historiquement ancrée dans la mythologie et le folklore local, ses ramifications s'orientent de plus en plus – à l'image de l'évolution des préoccupations de la société – sinon vers le développement durable, vers la proximité et le respect de la nature. En témoignent la création d'un sentier écologique, le développement croissant des gîtes ruraux, l'élaboration de produits du Pays dont les touristes, sinon les consommateurs en général, sont de plus en plus friands.

Cette diversité de produits touristiques offre un potentiel de développement économique.

- Condition fonctionnelle du développement touristique du Pays des Collines, le secteur HORECA bénéficie d'un potentiel de croissance non négligeable. Eu égard aux potentialités existantes, l'offre reste modeste tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Le Château du Mylord, s'il joue la carte 'terroir' et constitue – grâce à ses deux étoiles au Guide Michelin – un merveilleux porte-drapeau du Pays des Collines à l'échelle nationale sinon internationale, ne vise qu'un nombre très limité de touristes et n'entraîne que de modestes retombées économiques pour la commune (interactions limitées avec les producteurs locaux, faible intégration dans les circuits

touristiques locaux, etc.). En se positionnant clairement dans une approche touristique de la restauration et de l'hébergement, le récent Hôtel du Couvent des Collines présente une offre adaptée aux touristes et notamment aux séjours de repos et de convalescence. Il constitue donc un pionnier dans le Pays des Collines, heureusement implanté à Ellezelles. Par contre, le solde du secteur HORECA (bistrot, petite restauration, etc.) n'est guère opportuniste vis-à-vis du potentiel touristique, les horaires d'ouverture des enseignes et leur offre n'étant que rarement adaptés à ce public.

- Notamment via le secteur HORECA, le tourisme représente des opportunités de synergies avec d'autres dynamiques commerciales, notamment pour la vente de produits de bouche, maraîchers ou transformés, ou la vente d'autres produits locaux manufacturés. Des potentiels de diversification s'offrent ici tant au milieu agricole qu'aux PME de transformation agro-alimentaire ou d'autres productions.

2.3. Une seconde (r)évolution : les effets d'un certain exode ... urbain, cette fois !

- Dans la foulée de l'attractivité touristique accrue, l'attractivité résidentielle croissante détermine le développement local, dans toutes ses dimensions.

D'abord charmé par un environnement bucolique ou capté par ces références emblématiques que sont le Sabbat, la Quintine ou le Sentier de l'Etrange, nombre de visiteurs ont été séduits par, au cœur du Parc naturel, le cadre de vie particulier des trois villages. La proximité des centres urbains et la bonne liaison autoroutière, mises en perspective du différentiel du coût du foncier vis-à-vis de la Flandre occidentale, de la Région bruxelloise sinon du Brabant wallon, les ont motivés à y prendre résidence. Si certains d'entre eux se sont peu investis dans la vie locale, la qualité de vie à Ellezelles en a convaincu beaucoup : services nombreux et variés, convivialité des cœurs de village, dynamique associative, offre culturelle, ... Il est à noter aussi le « retour » d'enfants du pays qui, après des études et un premier parcours adulte (souvent) dans les centres urbains, sont revenus pour construire leur vie familiale, sinon s'investir dans la gestion territoriale ou la vie associative, au milieu de cette communauté rurale dynamique et « festoyeuse ».

- C'est ainsi que la communauté locale a connu une croissance démographique significative par rapport aux communes avoisinantes. L'apport d'une population au niveau socio-économique généralement élevé a offert des opportunités indéniables aux finances publiques pour renforcer cette qualité de vie, notamment à travers le réseau des infrastructures collectives. Si celles-ci satisfont globalement la population, cette dernière souligne aujourd'hui l'importance de compléter et diversifier le réseau des espaces de rencontre et de convivialité.

Dans le cadre des programmes communaux de développement rural précédents, Ellezelles a pu maintenir, sinon renforcer, l'attractivité mais aussi la fonctionnalité des cœurs de village. Les places d'Ellezelles, Wodecq et Lahamaide ont été

aménagées afin d'accueillir les usages traditionnels (par exemple le jeu de balle à Wodecq) dans un cadre convivial tout en y mettant en valeur les éléments emblématiques de l'histoire et/ou de la culture locale (monuments et « sorcières » à Ellezelles, travail de maréchal-ferrant à Lahamaide etc.).

Autre espace public, le site de la gare, au cœur du hameau du Mont, situé à la croisée de plusieurs circuits équestres et pédestres repris dans le Schéma Directeur de la Randonnée de la Maison du Tourisme du Tournaisis, est aujourd'hui libre de toute activité ferroviaire. Il constitue un point d'articulation entre réseaux : voies lentes inter-villages, itinéraires récréatifs et sportifs, axe de liaison écologique, etc. Il offre un potentiel d'articulation entre le hameau et ces fonctionnalités linéaires, principalement orientées sur le tourisme et la détente. Aujourd'hui, le secteur associatif y a aménagé un terrain de pétanque qui attend de se voir compléter par un aménagement global centré sur un « pôle randonnée » point de départ ou halte pour les visiteurs. Cette opportunité doit être mise en perspective avec les projets d'extension d'une PME implantée à proximité et pour laquelle le site représente une opportunité d'un tout autre ordre.

En termes d'équipements collectifs, le réseau orienté sur la dynamique touristique est bien structuré avec la Maison du Parc et son parcours spectacle ainsi qu'avec l'Ecomusée du Pays des Collines. En ce qui concerne les équipements orientés sur la vie associative, certains chaînons semblent manquants ou peu à peu défaillants ... Ainsi, sur Ellezelles, le centre culturel Beaubourg n'est que maladroitement adaptés aux demandes croissantes et ne peut certes pas accueillir les petites activités sportives ... Aussi, un espace conçu pour accueillir les associations et un petit hall sportif destiné à abriter le sport en salle font défaut. Autre souci, à Wodecq, pays des festoyeux, il n'est pas de salle de fête qui ne soit gérée par le secteur privé et la fanfare est abritée dans un hangar agricole ! Enfin, les enfants et les jeunes ne disposent pas de ces aires de jeux où canaliser leur énergie, leur besoin de se mesurer et expérimenter les rapports sociaux « hors cadres » (familial, scolaire, associatif, etc.).

- Les réseaux de mobilité traditionnels sont conçus selon les fonctionnalités du « tout en auto » (et chacun la sienne !). Il n'y a guère, voire pas, de réseaux pédestres et cyclables fonctionnels destinés à relier les hameaux, les villages et les pôles importants greffés sur les réseaux de transport publics. Tandis que les usagers ne sont pas encore assez nombreux pour en justifier l'aménagement (ou la revalorisation de ceux qui existent), c'est leur absence qui décourage les velléitaires ... Là, comme en ce qui concerne toutes les pratiques domestiques peu préoccupées de développement durable, les moyens de faire évoluer les comportements individuels doivent être couplés à des investissements publics incitatifs ...

Dans le cadre du Contrat de Pays, une étude sur la mobilité est en cours qui devrait offrir, au-delà des pistes de réflexion, des pistes d'intervention.

Par ailleurs, le potentiel « récréatif » de ces réseaux souffre souvent d'un déficit de signalisation, d'équipements usuels tels que bancs de pique-nique, poubelles, etc. quand il ne s'agit pas de problèmes d'entretien, notamment face à l'envahissement par le végétal ... D'autres difficultés surgissent parfois liées aux conflits d'usagers : quads et piétons, motos et cavaliers, etc.

- Depuis quelques années, un nouveau défi se présente à la population ellezelloise car, dans la droite ligne du retour à la nature, un nouveau brassage culturel s'opère avec l'arrivée d'une nouvelle population flamande ou bruxelloise tombée amoureuse de cette contrée vallonnée, de son caractère rural jusqu'ici préservé, séduite par les coûts fonciers et immobiliers qui s'y pratiquent et encouragée par l'utilisation croissante de la voiture.

Mais, quand elle investit cette campagne paisible dont elle méconnaît les enjeux, la nouvelle population, d'origine ou de culture urbaine, semble parfois s'imaginer rejoindre le monde merveilleux de Walt Disney pour y bâtir son propre château enchanté !

Aussi, de cette ixième conquête du pays jaillissent de nouveaux conflits entre « néo-ruraux » et « ruraux de souche » ! Outre la langue qui constitue parfois une barrière significative à la communication, le maintien de pôles relationnels conservés dans leur région d'origine minimise souvent les besoins de se créer de nouveaux liens sociaux au village. D'autre part, bien que chacun soit en droit de s'impliquer plus ou moins fort et plus ou moins rapidement dans la vie locale, ces familles ou ces jeunes retraités ont tendance à conserver leurs habitudes commerciales, récréatives et culturelles dans leur contrée d'origine sans participer à l'effervescence ellezelloise. En outre, frappés par une vision romantique de la nature, ils manifestent souvent une grande perplexité (sinon de l'indignation) vis-à-vis de certaines contraintes qui font partie intégrante de la vie rurale ... Enfin, leur pouvoir d'achat induit une pression foncière qui finit par rendre inaccessible à un jeune ellezellois l'accès à la propriété (sinon à la location !) dans son propre terroir ...

Atouts essentiels du développement local (rural ...), la dynamique associative, l'économie (notamment touristique) et les apports démographiques génèrent des besoins spécifiques. Ils requièrent des réponses adéquates permettant de les consolider, d'assurer leur articulation et de minimiser les conflits d'intérêt qu'ils sont susceptibles d'engendrer.

1. Le développement doit garantir l'intégration de toutes les composantes patrimoniales du territoire

1.1. Le Pays des Collines n'est pas qu'une jolie carte postale : c'est un système écologique complexe où tout se tient !

- Chacun possède sa propre lecture du terroir, confinée dans les limites de ses connaissances ou de ses compétences, inspirée par ses propres références, pratiques, usages, besoins ... Chacun sait ce qui lui convient, croit savoir ce qui convient à chacun ou ce qui est bon pour tous ... Chacun a un avis éclairé sur ce qu'il faut faire ... qu'il s'agisse de replanter des saules têtards ou mettre un fossé sous pertuis, de maintenir des points de vue ou bâtir plus densément ... Mais parfois, personne ne sait plus pourquoi ici et pas là ... Pourquoi lui et pas moi ... Pourquoi pas naguère et aujourd'hui oui ... ?
- Des outils objectifs doivent être mis en place qui permettent de recadrer toutes ces actions, parfois minuscules, qui sont posées et «recomposent» le territoire. Recadrer, c'est-à-dire contextualiser, expliquer, explorer et démontrer les interactions.

Ils permettront de poser les bons choix, de mener des actions pertinentes, d'accorder de justes autorisations et, surtout, d'en assurer la cohérence. Ces outils procèdent tantôt d'un recueil de la mémoire collective, tantôt du collationnement raisonné des pratiques ou d'expertises spécifiques. Ces outils peuvent se concrétiser à travers des recommandations, des règlements ou des programmes d'actions.

1.2. Le monde agricole : ou comment articuler respect de l'environnement à long terme, rentabilité économique à court terme et entretien du paysage à moyen terme ?

- L'agriculture a généré les processus les plus lents mais les plus bouleversants du territoire (du défrichage à l'agriculture extensive, de l'agriculture intensive à la pratique des jachères). Aujourd'hui, d'aucuns aimeraient pouvoir figer ce processus afin de conserver (ou reconstituer, parfois) un paysage « pittoresque ».

Parallèlement, l'agriculture est soumise aux enjeux économiques de la mondialisation qui bousculent toutes ses références et lui imposent des pratiques qui mettent à mal l'équilibre organique du substrat cultural ... au risque de compromettre la salubrité de ses productions à moyen ou long terme, sinon

l'équilibre de l'ensemble du biotope ... au risque parfois de mettre en péril la santé publique.

Et ce, tandis que les consommateurs l'invitent à leur proposer des produits plus sains ou issus de transformations artisanales ... dont peu d'entre eux sont prêts à payer le surcoût ...

- Le devenir du monde agricole va déterminer la dimension la plus prégnante de l'identité rurale : son cadre de vie. Les moyens accordés aux agriculteurs pour assurer un niveau de vie décent et des conditions de vie acceptables au regard des autres actifs vont encourager le maintien de pratiques contribuant au maintien du paysage tel qu'il est aujourd'hui perçu et valorisé ... ou décourager les exploitants traditionnels et provoquer une « industrialisation » du secteur ou sa désaffectation (... et qui sait la « mise en jachère » du Pays des Collines, faute de rentabilité ...), processus dont on mesure difficilement l'impact sur les caractéristiques intrinsèques d'un paysage semi-bocager tel que celui des Collines ...
- Ce devenir sera lourdement fonction de décisions supra-locales sinon supra-nationales ... Cependant, la mobilisation des communautés rurales autour des enjeux que représente l'activité agricole « de proximité » pourrait faire émerger des solidarités plus fortes entre agriculteurs et « rurbains » ... solidarités autour du respect des contraintes de l'agriculture et de l'élevage, solidarité vis-à-vis des coûts d'une production plus saine et manufacturée, solidarité aussi du monde agricole vis-à-vis des générations futures, à travers la mise en œuvre de pratiques plus « écologiques ».
- Des actions sont indiscutablement à l'œuvre dans ce sens sur l'ensemble du Parc naturel, mais, à défaut d'un effort soutenu et d'une prise de conscience réciproque des enjeux du développement durable et de la rentabilité économique, elles risquent de n'imprégner que superficiellement les pratiques rurales, tant en matière de gestion, de production que de consommation.

1.3. L'urbanisation continue du milieu rural : une question d'équilibre entre pratiques traditionnelles et culture de l'individualité, entre culture de la mobilité et lieux de « rurbanité ».

- La « rurbanisation » est un phénomène qui articule diffusion de la culture urbaine dans le milieu rural et extension du bâti dans le tissu rural. Il se couple d'une méconnaissance croissante des pratiques traditionnelles qui déterminent les spécificités du tissu rural (qu'il s'agisse du vocabulaire utilisé dans l'architecture vernaculaire, des caractéristiques du végétal indigène, etc.) et d'un effritement progressif des solidarités traditionnelles du milieu rural. Il procède à la fois des opportunités issues de la mobilité individuelle, de l'atomisation de la société et de la « virtualisation » des rapports sociaux.

A l'échelle des Collines, elle produit un mitage du paysage par des implantations de type « insulaire » dont l'objectif architectural est soit d'assurer une franche originalité

soit de masquer son conformisme à travers un vocabulaire d'importation (p.e. la fermette campinoise, ...).

- Si la culture de l'individualisme est probablement irréversible ... le conformisme qui supplée au déficit de créativité (chronique) manque peut-être tout simplement de saines références ... Quant à l'originalité, *l'art vrai n'est-il pas de danser dans les chaînes* (Lao Tseu) ... ? En tout état de cause, c'est le décryptage et la compréhension des « règles du jeu traditionnelles » de l'implantation et de la construction si particulières dans les Collines qui manquent le plus au plus grand nombre ... Tout comme en matière d'environnement, des outils objectifs doivent être mis en place de manière à maîtriser l'urbanisation, garantir l'implantation des nouvelles constructions et la rénovation des anciennes dans le respect de la typomorphologie du bâti traditionnel, et assurer leur intégration dans le paysage.

Ici aussi, ces outils permettront de poser les bons choix, de mener des actions pertinentes, d'accorder de justes autorisations et, surtout, d'en assurer la cohérence. Ici aussi, ils procèdent tantôt d'un recueil de la mémoire collective, tantôt du collationnement raisonné des pratiques ou d'expertises spécifiques. Ces outils peuvent se concrétiser à travers des recommandations, des règlements ou des programmes d'action.

- L'espace public en milieu rural s'est longtemps confondu avec l'ouvroir, la croisée des chemins. Ils accueillait la ducasse ou les haltes de la procession. La place, le square, le jardin public sont des motifs urbains qui n'ont, longtemps, pas eu de sens dans le tissu rural ... Mais, avec le développement des véhicules à moteur, l'espace-rue s'est vu totalement colonisé, perdant sa polyvalence. Si, au cœur des villages, les places ont conquis leur lettre de noblesse comme « lieux de convivialité », d'autres types d'espaces publics doivent être créés ou remodelés pour répondre aux nouveaux besoins. Besoins tantôt issus soit de l'évolution des usages de l'espace rural (les jeux sont malvenus dans les champs et les prairies, les mares où chasser les têtards ont disparu) ... Besoins tantôt issus des nouvelles pratiques récréatives en milieu rural (pour lesquelles points d'accueil, balisage, bancs publics, poubelles et aires de pique-nique sont devenus indispensables). Les réseaux de déplacements « doux » deviennent ainsi un enjeu de développement qui, à l'échelle des collines, procède plus sûrement d'une vocation touristique que d'une culture de la mobilité « durable » ... Mais c'est à ce titre qu'ils représentent un enjeu de « (r)urbanité » et de convivialité entre visiteurs et habitants, entre « consommateurs » de paysage et « gardiens » du paysage.

2. Le développement doit assurer l'intégration de tous les membres de la communauté rurale

Cette intégration repose sur quelques conditions liminaires :

2.1. parce que l'on se connaît

Que l'on se connaisse entre voisins, entre villages, entre belges des deux langues, entre habitants et visiteurs procède de la confrontation issue tantôt de la rencontre tantôt de la nécessité de négocier un « espace commun » : une mitoyenneté, un temps de parole (ou de tapage nocturne ...), un banc public, une balançoire ... ou le calendrier d'occupation de la salle des fêtes, etc.

Dans une société où les rapports sociaux sont le plus souvent des rapports commerciaux, où la plupart des échanges deviennent des transactions, sont contractualisés sinon « monétarisés », la connaissance interpersonnelle, les aménités et l'urbanité (respect d'autrui et de soi-même - Giraudoux) semblent à d'aucuns ne plus conditionner la vie sociale, imprégnée d'un anonymat sécurisant. Les solidarités qui furent longtemps intrinsèques à la communauté rurale se sont délitées face à cette « économie de services » qui s'avère néanmoins incapable de répondre à l'ensemble des besoins.

Reconquérir le sens du collectif procède de cet intérêt que l'on porte aux autres et au plaisir qu'il y a à se connaître « entre voisins ». Cette rencontre doit parfois être « provoquée » à partir d'outils d'informations, d'espaces de communications et de moments d'échanges.

2.2. parce que l'on a quelque chose à faire ensemble quelque part

Les relations interpersonnelles s'initient de manière aléatoire, notamment en ces lieux dits « de convivialité » où un banc public ou une balançoire nous réunissent fortuitement. Mais ces relations se construisent au fil des activités partagées : qu'il s'agisse de travail, d'échanges commerciaux, d'activités sportives ou culturelles ou encore de faire la fête.

Toutes ces activités se délocalisent de plus en plus, et éclatent vers différents pôles. Le lieu de résidence ne se confond plus guère avec le lieu du travail, « des courses », des loisirs ... qui sont cependant les occasions les plus sûres de construire ces « liens sociaux » à travers lesquels s'organise la gestion des « choses publiques » ou de la vie collective. Des lieux et des structures propices à « retisser » ces liens sociaux doivent être maintenus sinon enrichis en milieu rural.

2.3. parce que chacun a sa place et une identité sociale respectée

S'investir dans la vie collective que ce soit pour en tirer parti ou contribuer à son organisation ou sa gestion exige une image de soi positive. Celle-ci procède au moins autant de l'itinéraire personnel et intime de chacun que de la qualité de son identité sociale. Naguère, celle-ci s'appuyait fortement sur l'inscription dans un réseau de proximité ... Aujourd'hui, elle est très nettement libérée de cette échelle « locale » des relations. Néanmoins, la nécessité de posséder ou de conquérir une identité sociale « de proximité » positive reste prégnante dans nombre de situations : quand il s'agit de faire valoir une demande particulière (et l'on pense aux nouveaux arrivants), quand les activités que l'on exerce ont un impact concret et direct sur le territoire de proximité (et l'on pense aux agriculteurs), quand les contraintes économiques ou la mobilité vous confinent dans un territoire restreint (et l'on pense aux jeunes et aux moins nantis ...). Cette qualité de l'identité sociale procède de la reconnaissance du statut et de sa contribution à la vie sociale : les agriculteurs, « conservateur » du paysage ; les nouveaux venus, en leur apport culturel et économique. Elle procède aussi de la qualité du lieu de vie qui est proposé à chacun et qui symbolise la reconnaissance d'un statut social valorisant ou non : logements modestes mais salubres et confortables pour les moins nantis ou les jeunes, logements adaptés aux contraintes des aînés et des moins valides.

3. Le développement doit s'appuyer sur un supplément d'âme

3.1. Un savoir faire la fête entre soi et aux autres

- La qualité de vie à Ellezelles procède indéniablement de cet art de la fête. Tantôt emblématique à travers le Sabbat, il traduit une hospitalité généreuse et rabelaisienne. Tantôt plus convivial et intime, réunissant « entre soi » dans un quartier, un hameau, un village, ellezellois, wodecquois et gens de Lahamaide à la faveur d'une ducasse, d'un marché, d'une fête patronale ou d'un banquet ...

Mais cette fête récurrente n'est pas qu'endogène, elle s'appuie non seulement sur un désir collectif mais sur un bénévolat et une mobilisation importantes, valeurs particulièrement fragiles dans une société individualiste où zapping, consumérisme et individualisme sont de mise.

- Par ailleurs, si toute fête se transformait en produit de consommation, produit « touristique », à valeur d'échange économique, perdant son ancrage social, cette mutation dans la culture locale signerait la perte d'identité d'Ellezelles ... Ici, la fête a encore cette valeur symbolique qui dit la force du lien social et, au-delà la cohésion de la communauté rurale.

Cette richesse doit être protégée. Un équilibre subtil doit s'établir entre « promotion tous azimuts » des festivités locales et préservation de ces moments « d'intimité collective ». En outre, la mobilisation du milieu associatif doit être soutenue afin d'assurer la régénération des chevilles ouvrières « bénévoles » des festivités ...

3.2. Une identité propre au sein du Parc naturel

- La « Maison du Parc » est implantée à Ellezelles. Le Sabbat, l'Ecomusée du Pays des Collines et le Sentier de l'Etrange sont emblématiques de la vie du Parc naturel. Ils doivent être continûment consolidés et enrichis afin d'assurer leur fonction de pôles d'attractivité, tant pour l'entité que pour l'ensemble du Pays des Collines. Mais cette vigilance doit continuer à être assurée par les Ellezellois qui en furent les initiateurs et auxquels ces outils appartiennent comme référence identitaire, les compétences du Parc et de l'Ecomusée permettant d'assurer un partenariat technique et opérationnel.
- Les politiques transversales menées par le Parc, par exemple en matière d'environnement, se concrétisent à travers des programmes d'actions coordonnés à l'échelle des cinq communes. Elles pourraient évoluer vers des compétences exercées transversalement ou, tout au moins conçues transversalement ... S'agissant par exemple de programmes d'aménagement du territoire. Ainsi, la compétence d'avis de la commission de gestion en matière d'aménagement du territoire pourrait évoluer vers l'élaboration d'un règlement d'urbanisme. Des économies d'échelle dans la conception de l'outil, l'opportunité d'une plus grande cohérence en matière de permis seraient pertinemment évoquées. Néanmoins, un risque d'uniformisation devrait être pris en considération. L'arbitrage ne peut être délégué aux experts, urbanistes, architectes, etc. Ceux-ci ont un rôle d'aide à la décision et doivent garantir aux autorités locales la capacité d'exercer des choix pertinents.

3.3. Un libre arbitre au travers de multiples structures mutuellistes (confédérées ...)

- Garantir le développement requiert de construire des partenariats, d'organiser l'exercice de compétences communes ... Couvrir les coûts requis par la gestion publique impose de réaliser des économies d'échelle ... Se positionner dans le concert des concurrences territoriales exige une taille critique qui assure visibilité et poids dans les débats ... Aussi des structures mutuellistes se sont-elles toujours constituées : Maisons Culturelles, Intercommunales, etc. sans parler de la fusion des communes. Ce processus continue à évoluer, les notions de Pays, Communauté de Commune, etc. font leur chemin dans les esprits.
- L'indépendance et l'autonomie communale restent sans conteste l'outil essentiel de l'appropriation par le citoyen de « la chose publique » et, au-delà, la condition la plus efficace de la concertation et de la négociation de tous les projets d'intérêt collectif ou d'utilité publique. Aussi, les contraintes d'efficacité et de rigueur

budgétaire qui justifient la mutuellisation de l'exercice de certaines compétences ne peuvent concourir à annihiler le libre arbitre de chacune des collectivités associées et altérer le débat démocratique communal.

Si l'on est de son enfance comme d'un pays, on naît de son terroir comme l'on en vit !

Décliner le terroir, comme une langue maternelle

Le terroir est comme un langage : il a son vocabulaire, sa grammaire et ses conjugaisons, il est tantôt concret, tantôt conceptuel. Qu'il s'agisse de nature ou d'architecture, le vocabulaire dit les formes, la grammaire les structurent et les conjugaisons les nuancent.

Las, cette langue qui paraît à d'aucun désuète, est tantôt négligée tantôt vilipendée ... Mais si nous l'oublions, c'est toute une culture qui va se perdre !

L'apprivoiser, comme une famille

Le terroir, c'est comme une famille : entre frères, entre parents, si peu se sont choisis ! Et cependant tous se doivent d'apprendre à vivre ensemble.

Le faire vivre, comme une maison que l'on érige

Le terroir, c'est comme une maison que l'on bâti : il faut des briques et de la sueur, du temps et de la créativité, faire des choix et des compromis.

Le raconter, comme une vraie mythologie

Le terroir, c'est tout une histoire, avec ses personnages emblématiques, ses évènements, tantôt festifs, tantôt tristes, c'est une histoire que chaque veillée réécrit, que chaque saison enrichit, et qui mourrait, faute de paroliers !

1. Préserver et enrichir le terroir

Il s'agit de distinguer trois types de projets. Les premiers s'attacheront à comprendre, valoriser et respecter ce qui constitue d'ores et déjà les composantes du territoire afin d'assurer leur préservation ... à défaut de quoi s'étiolerait une dimension importante de l'identité territoriale. Les deuxièmes viseront à structurer le développement territorial afin d'éviter un développement anarchique ou opportuniste, en contradiction avec la philosophie du « développement durable ». Les troisièmes viseront à enrichir les composantes territoriales.

1.1. Pérenniser les composantes patrimoniales (comprendre, valoriser et respecter)

On distinguera trois catégories de composantes territoriales : la nature, qu'elle soit « sauvage » ou domestiquée par l'agriculture ou le jardinage ; les implantations humaines, habitations ou bâtiments publics, fermes ou immeubles commerciaux ou artisanaux, chapelles ou cabine(s) électrique(s) (revisitées par quelqu'artiste !) ; les voiries, chemins et autres sentiers qui irriguent les uns et connectent les autres.

1.1.1. Protéger l'environnement naturel ou cultural (l'agriculture)

Nombre de projets visent à mieux comprendre en quoi la nature, sauvage ou domestiquée, animale comme végétale, minérale ou « aquatique », est un système vivant, complexe et fragile dont chaque élément est vital à la survie des autres et, souvent, conditionne la qualité de vie des hommes ... sinon leur santé !

Cette compréhension permet d'identifier la manière la plus pertinente d'assurer la survie de chaque élément.

Elle permet aussi d'identifier les mesures de préservation adéquates afin d'éviter leur mise en péril.

Elle permet aussi de mesurer les enjeux de santé publique qui se dissimulent derrière des pratiques culturelles ou domestiques telle l'utilisation d'engrais chimiques.

Protection du réseau écologique, promotion des mesures agri-environnementales, valorisation des vergers anciens

1.1.2. Préserver l'environnement construit

Nombre de projets visent à mieux connaître l'environnement construit, notamment le bâti vernaculaire. Le connaître c'est-à-dire le localiser, comprendre la logique de son implantation, identifier ses composantes architecturales et retrouver les techniques de mise en œuvre. Cette connaissance permet de restaurer et/ou protéger le bâti le plus exemplatif. Il permet aussi de respecter les logiques

d'implantation et/ou de construction séculaires à travers les nouveaux projets. Ces projets intéressent non seulement les implantations agricoles traditionnelles et les habitations rurales mais visent aussi les constructions moins conventionnelles (anciennes manufactures, gares vicinales, etc.) et le petit patrimoine.

Inventaire et stratégie de préservation du bâti vernaculaire « domestique » ou à usage spécifique, valorisation des modes traditionnels de clôture et de bornage

1.1.3. Structurer les réseaux de mobilité

Le territoire rural se trame d'un réseau complexe de cheminements très souvent mono-fonctionnels : voiries régionales où les cheminements lents sont très peu sécurisés, réseaux de randonnées qui se déploient sur le territoire régional sans nécessairement connecter les noyaux ruraux, chemins agricoles en « cul de sac », etc.. Divers projets veillent à optimiser la mobilité sur ces différents réseaux en assurant leur connexion, en améliorant la sécurité de différentes catégories d'usagers et en y organisant la coexistence de différents modes de déplacement.

Programme pour la mobilité durable, aménagement de la ligne 87

1.2. Contenir le développement territorial

Nonobstant la contrainte des permis d'urbanisme, le développement territorial est assez aléatoire : il procède généralement d'initiatives ponctuelles, le plus souvent d'ordre privé. La maîtrise de ce développement est dès lors tout à fait contingente. En outre, ses enjeux ne sont pas toujours suffisamment objectivés pour que les contraintes imposées aux particuliers soient perçues comme légitimes : le permis semble souvent arbitrairement octroyé ou refusé. L'autorité publique, qui se doit de préserver les intérêts collectifs, agit essentiellement de manière réactive. De nombreux projets manifestent cette volonté que l'aménagement du territoire ellezellois procède d'une démarche proactive.

1.2.1. Déterminer l'aménagement du territoire

La nécessité est démontrée de mener une réflexion transversale sur les enjeux de l'urbanisation et de la préservation du paysage et de définir les options d'aménagement en fonction desquels les projets publics seront définis. Elle s'exprime à travers un projet emblématique dont les formes seront à préciser : outil classique de l'aménagement du territoire défini par le CWATUP ou outil novateur sinon projet pilote ...

Schéma directeur de développement spatial

1.2.2. Maîtriser l'aménagement du territoire

La nécessité d'affiner les contraintes du Plan de Secteur afin de garantir les composantes patrimoniales essentielles se fait jour. Ses modalités doivent être évaluées selon la philosophie et le volontarisme qui seront jugés le plus pertinent pour valider les projets privés : outils de type réglementaire, tel que définis par le CWATUP ou procédures « de négociation » ...

Mise en œuvre d'outils transversaux, programme de préservation du paysage

1.2.3. Ouvrir de nouvelles perspectives

L'aménagement du territoire est contraint par une donnée fondamentale : le Plan de Secteur. Elaboré à une échelle supra-communale, il constitue, ponctuellement, un handicap à un développement cohérent. Des outils « correctifs » existent, qui doivent être mobilisés. Par ailleurs, le Plan de Secteur offre des perspectives parfois négligées que des outils fonciers proactifs permettent de mobiliser. En outre, si le CWATUP définit des contraintes urbanistiques parfois inopportunes eu égard aux caractéristiques locales ou à un contexte particulier, des outils d'aménagement réglementaires mis en œuvre à des échelles restreintes, permettraient de créer des ensembles urbanisés mieux intégrés ou de définir des lignes de conduite plus opportunes, par exemple en matière de clôture des parcelles urbanisées en zone agricole.

PCA dérogatoires à vocation « corrective », PCA destinés à soutenir une densité plus importante sur des zones d'intérêt stratégique (proximité des villages, où se concentrent services publics et autres fonctionnalités « urbaines »)

1.3. Enrichir l'identité territoriale

Déterminer et maîtriser le développement territorial ne peut pas se réduire à définir le futur avec les règles du passé. Il s'agit plutôt d'inventer l'avenir à la lumière des expériences passées ... Aussi, la connaissance et la compréhension du « système rural », nature, bâti et infrastructures comprises, doivent permettre d'innover sans compromettre la cohérence dudit « système ».

1.3.1. Consolider le maillage écologique

La richesse du maillage écologique est bien modeste vis-à-vis de ce qu'elle fut avant l'agriculture intensive et la (r)urbanisation. L'enrichir procède tantôt de « grands projets modestes » comme éviter le drainage au bénéfice de la création d'une mare dans un fond, tantôt de « modestes actions minuscules » comme planter une haie vive plutôt que dresser une clôture ... planter un verger plutôt que des essences ornementales, placer des nichoirs plutôt que dresser des épouvantails ...

Création d'un verger didactique d'essences rustiques, formation d'ouvriers communaux aux pratiques respectueuses des milieux écologiques

1.3.2. Renouveler le patrimoine construit

Les qualités de l'architecture vernaculaire sont plus sûrement fonctionnelles qu'esthétiques. Leur esthétique n'est qu'un effet induit lié à une lecture assez « pittoresque » du territoire. La compréhension plus fine des contraintes auxquelles l'architecture vernaculaire permet de répondre et des atouts économiques et/ou écologiques des savoir-construire traditionnels offre des opportunités d'interprétation bien plus riches que des facilités de reproduction, souvent médiocre ...

Organisation d'un concours d'architecture contemporaine, programme didactique

1.3.3. Organiser la mobilité durable

A condition d'assurer certaines fonctionnalités, les réseaux viaires, mieux structurés, permettront d'encourager des « changements culturels » en matière de mobilité.

Programme pour la mobilité durable : les voies lentes et l'intermodalité

2. Solidariser la communauté rurale

Une communauté se fédère si les trois conditions suivantes sont remplies : que les besoins de chacun soient rencontrés, que des espaces soient dévolus à l'exercice d'une vie collective, que chacun s'y reconnaisse comme partenaire.

2.1. Se reconnaître comme partenaires

La connaissance interpersonnelle procède de la rencontre, la reconnaissance résulte du dialogue, le respect naît de la compréhension, mais sans Quintine, les masques risquent de ne pas tomber !

2.1.1. Organiser l'accueil des nouveaux-venus

Tout « nouveau-venu », à l'école, dans le quartier, dans la commune fait face à une communauté qui a ses rites, ses règles, ses habitudes ... qu'il met du temps à s'approprier. A défaut de s'en imprégner et de les reproduire, il restera toujours étrange(r) ! Une communauté qui vit en circuit fermé, dans la reproduction de ses rites, ses règles, ses habitudes, se sclérose ... Quant la communauté se présente, et laisse le nouveau-venu interroger rites, règles et habitudes, du sang neuf mobilise sa créativité !

Pack d'accueil, réseau « Relais-citoyens »

2.1.2. Assurer les présentations

Chaque composante de la société rurale a ses propres contraintes et ses propres ambitions. Celles des agriculteurs sont souvent en contradiction avec celles des autres habitants ... Les « rurbains » en ont parfois une vision caricaturale ou biaisée ... Les jeunes et les aînés n'ont pas le même rapport aux rythmes du soleil ... Des projets veillent à organiser ce temps, nécessaire, des présentations réciproques et de la négociation des espaces et du temps « communs ».

D'autre part, aux yeux des visiteurs, la communauté rurale semble parfois appartenir au décor quand rien n'encourage les échanges ...

Fascicule de présentation des agriculteurs, réseau « fermes conviviales », campagnes de sensibilisations et animations pédagogiques

2.1.3. Entretenir l'amitié

Formaliser l'accueil et les présentations est une étape nécessaire. Toutefois, à défaut de se prolonger dans un moment festif, où tombent la garde et les masques, elle reste souvent stérile ... A Ellezelles, il ne s'agit pas d'inventer des projets festifs : ils foisonnent ! Il s'agit de les soutenir et les encourager !

2.2. Garantir les échanges

Organiser l'accueil et les présentations autour d'un verre de Quintine, c'est aussi inviter à partager d'autres moments de la vie collective : la vie de voisinage, le milieu associatif, etc.

2.2.1. Structurer le réseau des lieux d'échange (en fonction des publics-cibles)

Le réseau des espaces publics et des équipements collectifs est présent mais mérite parfois d'être mieux adapté aux différents publics-cibles : petits enfants, ados, aînés, moins valides ... D'autre part, la rencontre « informelle » entre visiteurs et habitants mérite d'être favorisée à travers les aménagements de l'espace public ...

Petits équipements de plein air, petites infrastructures sportives de quartier, aménagement du quartier de la gare

2.2.2. Enrichir le réseau des équipements collectifs

Néanmoins, le maillage des équipements collectifs est discontinu. Diverses fonctionnalités ne sont pas encore présentes ou doivent être renouvelées :

Centre d'accueil de colloques et de séminaires à Ellezelles, salle pour petites activités sportives, chapiteau communal, salle des fêtes à Wodecq

2.2.3. Garantir l'accès aux équipements collectifs

Le foisonnement du milieu associatif et la richesse des initiatives privées développent des besoins importants vis-à-vis desquels une programmation pertinente des infrastructures à créer, un calendrier réaliste des mises en chantier et une gestion rigoureuse des différents équipements doit être assurée afin de garantir aux publics-cibles un accès satisfaisant aux équipements.

2.3. Assurer l'espace vital de chacun

La communauté locale est un corps social multiple. C'est là une richesse sur laquelle reposent les multiples et fécondes dynamiques qui l'animent. Le potentiel foncier et les commodités doivent garantir à chaque composante de ce corps social la possibilité de continuer à habiter dans le milieu rural.

Par ailleurs, le milieu rural offre des contrepoints aux atouts du milieu urbain : si les services sociaux sont plus concentrés en ville, il existe des solidarités particulières en milieu rural ; si les loisirs y sont moins nombreux, il y est plus aisé de s'assurer une bonne hygiène de vie ... si les « hard discount » y sont rares, il est possible de cultiver un potager et d'améliorer d'autant son pouvoir d'achat ... Ces opportunités

particulières en termes de qualité de vie peuvent constituer des atouts pour les populations moins nanties auxquelles les pouvoirs publics doivent néanmoins assurer les besoins élémentaires.

2.3.1. Diversifier l'offre foncière

Les caractéristiques de l'offre foncière (et immobilière) déterminent le public cible. Si cette offre est peu diversifiée, les profils cibles sont limités et le profil socio-économique de la population tend à une homogénéisation ou à la surreprésentation de certaines catégories. Cette surreprésentation peut présenter, entre autres, deux effets induits : elle oriente les choix politiques vers la satisfaction privilégiée de leurs demandes, elle rétrécit le champ des activités associatives et des services offerts par le secteur privé... Une hétérogénéité équilibrée des différents profils socio-économiques constitue un atout sur le plan de la gestion démocratique de l'entité et de l'éventail des besoins sociaux rencontrés.

Banque de données du bâti inoccupé, reconversion de SAED, viabilisation des zones urbanisables, logements locatifs et acquisitifs

2.3.2. Garantir le logement des jeunes, des aînés et des moins valides

Les jeunes quittant le domicile parental ne trouvent pas facilement de petits logements d'un coût suffisamment compétitif et d'un confort suffisant au cœur des villages, à proximité des services et des transports collectifs. Les jeunes ménages souhaitant rester « au village » doivent faire face à des coûts fonciers très élevés ... A défaut de rencontrer leurs besoins, la communauté locale risque de se sérier entre gens aisés disséminés à l'extérieur des noyaux et population vieillissante dans les villages. De même, le patrimoine bâti risque de faire apparaître un bâti rénové ou neuf, de standing, dans la campagne et du logement mal équipé, peu salubre au cœur des villages.

Logements locatifs et acquisitifs, construction de logements adaptés

2.3.3. Assurer la mobilité de chacun

Par définition, les profils socio-économiques se distinguent principalement en termes de pouvoir d'achat donc en termes d'autonomie sur le plan des déplacements. Si l'on veut permettre aux habitants moins aisés d'habiter dans les villages, il y a lieu de garantir leur mobilité : assurer des déplacements lents sécurisés, assurer des transports collectifs de qualité (fréquence) ...

Si l'on veut éviter aux aînés un déracinement en fin de vie pour cause de perte d'autonomie dans les déplacements, il faut leur assurer, comme aux moins valides, des transports publics « individualisés ».

Etude « Mobilité au Pays des Collines », amélioration du service TEC, promotion du taxi social, plan de déplacement scolaire

3. Réinventer une économie rurale

L'économie rurale s'appuie historiquement sur l'agriculture. Elle s'est enrichie avec le réseau du commerce et des PME, manufactures textiles au 19ème siècle, activités artisanales et de service depuis les années '50. Le développement des activités touristiques constitue, depuis les années '90 un nouveau point d'appui de la dynamique économique.

3.1. Consolider l'agriculture

Pour survivre, les exploitations agricoles doivent se diversifier sur tous les plans : types de productions, modes de production et types de commercialisation.

Commission agricole

3.1.1. Diversifier les productions

Les productions céréalières et fourragères traditionnelles n'assurent plus de rentrées suffisantes pour garantir le pouvoir d'achat des agriculteurs. Une diversification s'impose vers des produits maraîchers ou fruitiers, et/ou des produits susceptibles d'être transformés « à la ferme ». L'élevage intensif traditionnel est susceptible d'évoluer vers de nouvelles formes d'élevage offrant une plus grande plus-value.

Coopérative agricole, étude de marché sur les diversifications agricoles, bio-carburants

3.1.2. Revaloriser la main d'œuvre

Les productions requérant une main d'œuvre importante sont peu valorisées du fait de leur surcoût ... cependant, une communication adaptée peut mettre en avant la valeur ajoutée à travers la qualité des produits et, ce faisant, le justifie ... La captation des plus-values issues de la transformation des productions agricoles par les agriculteurs peut contribuer à améliorer leur pouvoir d'achat et la couverture des investissements. Par ailleurs, développer des activités exigeant une main d'œuvre peu qualifiée permet d'assurer l'emploi du plus grand nombre.

Production et vente de produits manufacturés, organisation d'une « Journée du goût »

3.1.3. Développer les échanges commerciaux

Les comptoirs de produits agricoles ou « vente directe » constituent une opportunité d'améliorer le revenu agricole et de valoriser le milieu agricole vis-à-vis du grand public, notamment sur le plan de la qualité tant biologique que gustative des produits. Ce qui, peu ou prou, contribue en outre à améliorer l'hygiène alimentaire.

Organisation d'une « journée du goût »...

3.2. Intégrer le tourisme

La dynamique touristique s'inscrira pleinement dans la dynamique économique globale, à la condition que des actions soient menées pour capter ces flux et les transformer en revenus. Ces revenus seront issus de services et/ou de produits, de plus en plus nombreux et qualitatifs, offerts aux touristes.

3.2.1. Accueillir les visiteurs

La dynamique touristique se développe sur un plan supra-communal. Le territoire ellezellois faisant partie d'une identité plus vaste : Pays des Collines ou Tournaisis ... L'offre touristique locale est tantôt référencée selon ces territoires supra-communaux : Maison du Parc, ... tantôt valorisée comme plus spécifique au territoire ellezellois : Sentier de l'Etrange, Sabbat, ... Afin d'orienter le visiteur vers le réseau des services et des produits commerciaux propres à l'entité, il y a lieu d'assurer un accueil plus « personnalisé » et suffisamment diffus pour atteindre tous les publics. Des projets doivent être menés en ce sens.

Consolidation des équipements et des actions de la Maison du Parc

3.2.2. Leur assurer l'hospitalité

Le secteur horeca constitue le potentiel de captation des flux touristiques le plus évident. La structuration du secteur et l'amélioration de la qualité des services au public visé motive un certain nombre de projets.

« Commerce et artisanat », modes d'hébergement

3.2.3. Leur offrir du rêve

Les visiteurs viennent « consommer du loisir » et enrichir leur imaginaire à travers les différentes activités qu'ils mènent : visite de la Maison du Parc, parcours du « Sentier de l'Etrange » ... Les grands pôles touristiques ont généralement bien compris que cet imaginaire s'enrichit aussi à travers des « produits-souvenirs » qui les enrichissent eux-mêmes (plus matériellement ...) ! Ce « merchandising » s'est d'ores et déjà organisé car il représente un potentiel non négligeable notamment sur le plan de la commercialisation des produits locaux : voir les « paniers de pays » du Parc naturel. S'il est principalement présent sur les « sites touristiques », il pourrait se proposer de manière plus diffuse afin d'encourager un contact plus productif entre les gens du terroir qui fabriquent les produits (Quintine, chocolats, produits fermiers, etc.) et les visiteurs. Par ailleurs, d'autres produits que les produits de bouche pourraient renforcer cette dynamique.

Diversification et valorisation des produits locaux, aménagement de la ligne 87, Sentier de l'Etrange

3.3. Soutenir l'économie traditionnelle

L'économie traditionnelle ici visée concerne à la fois les services et les PME, le marchand et le non-marchand, la création de richesse comme la création d'emploi. Elle est le fer de lance d'un terroir « vivant », à l'opposé d'un « terroir-dortoir ».

3.3.1.Consolider le réseau des services

Maintenir les écoles de village, la poste, créer un centre sportif, etc., c'est aussi maintenir de l'emploi local, c'est aussi renforcer l'attractivité du réseau des services « privés » : bancaires, médicaux, etc., et le commerce.

« Commerce et Artisanat »

3.3.2.Assurer l'accueil des entrepreneurs

Outre des retombées fiscales précieuses pour la gestion des « utilités publiques » (services et équipements), le réseau des PME fournit de l'emploi local, ce qui contribue à la qualité de vie et soutien la mobilité durable (minimisation des déplacements domicile-travail). Il contribue aussi à l'animation quotidienne des villages et a des effets induits sur les autres secteurs économiques (services, commerces, etc.). Mais les PME ont des besoins spécifiques (foncier, accessibilité) et des contraintes qui peuvent générer des conflits (bruit, circulation de poids-lourds, insécurisation du réseau viaire, etc.) avec les activités périphériques (résidence, tourisme, etc.). L'accueil des entrepreneurs repose sur une offre foncière et, le cas échéant, immobilière, adaptée. Assurer leur coexistence harmonieuse avec la vie rurale, repose sur le dialogue et la concertation. De nombreux projets se développent dans ce sens.

Reconversion de SAED, ateliers ruraux

3.3.3.Diversifier les économies

Répondre à l'ensemble des besoins sociaux : aide aux personnes, gestion des équipements et infrastructures publiques, etc., garantir de l'emploi à tous les « actifs » (potentiels), qualifiés et moins qualifiés, valides et, parfois, moins valides, etc. impose de la créativité dans la manière d'assurer les services et une autre approche de la « création de richesses ». Le secteur non-marchand doit être (re-)valorisé et développé dans les zones rurales où il permet de fixer des populations moins autonomes et de garantir une hétérogénéité équilibrée des populations. L'économie sociale doit être mobilisée pour substituer aux revenus « d'assistance » les revenus issus du travail qui valorisent l'estime de soi des personnes tout en garantissant la réponse à des besoins sociaux difficilement soutenables par l'économie libérale.

Formation des ouvriers communaux aux pratiques respectueuses des milieux écologiques, renforcement de l'aide aux personnes

4. Cultiver le supplément d'âme

La communauté rurale ellezelloise fut le fer de lance de la dynamique de reconnaissance du Parc naturel qui fut lui-même un des points d'appui du plan stratégique touristique du Tournaisis dont le moteur est aujourd'hui « la Maison du Tourisme du Tournaisis ».

L'identité locale ne peut pas se fondre dans ces nouvelles identités emblématiques.

En effet, d'une part la dynamique touristique est très fortement incarnée dans les identités locales et procède principalement de mécanisme ascendants : Sabbat, Sentier de l'Etrange, etc. Même l'implantation de la Maison du Parc, si celle-ci est un emblème transversal, ce sont les opportunités locales qui ont permis son implantation au cœur d'Ellezelles.

D'autre part, il serait excessivement réducteur d'assimiler la vie locale à cette nouvelle dynamique de développement. D'abord parce que le risque serait de démobiliser le réseau associatif, dépossédé de ses logiques endogènes (l'Ecomusée du Pays des Collines se régénère d'abord à travers le tissu local ; déléguant sa gestion à un secteur touristique autonome, il se mourrait), ensuite parce que les enjeux de l'identité locale débordent très largement de cette dynamique sectorielle.

Cultiver « le supplément d'âme » afin de rester maître du jeu, maître du développement, repose sur trois types d'actions :

4.1. Préserver les savoir-faire

L'identité ellezelloise s'appuie sur des savoir-faire propres, qu'il s'agisse d'une manière subtile d'apprivoiser le paysage et de s'y fondre, de faire la fête ou d'enrichir l'imaginaire, sinon le patrimoine collectif ...

La marque déposée « Pays des Collines », le label « Pain du Pays des Collines »

4.1.1. Vivifier le monde associatif

Ces savoir-faire spécifiques s'élaborent, se diffusent et se régénèrent prioritairement à partir du monde associatif (voir l'Ecomusée du Pays des Collines). Or, la culture contemporaine encourage l'effritement de cette dynamique associative. Dès lors, une démarche pro-active doit être menée pour la soutenir ... et contrer le risque d'une perte des « savoir-faire » ou leur appropriation « techniciste » par quelques experts.

Centre d'accueil de colloques et de séminaires, collectif de la citoyenneté

4.1.2.Enrichir les lieux emblématiques

Ces savoir-faire se sont cristallisés dans des équipements publics, des « centre d'interprétation » ou des interventions artistiques telles le Sentier de l'Etrange. Ce dernier s'inscrit dans un projet d'art « vivant ». A défaut de valoriser cette dimension et de le laisser « statique » dans le paysage, il va poursuivre sa lente dégradation physique ... C'est probablement le projet de l'enrichir qui permettra une mobilisation en vue de sa « restauration » ... et garantira un entretien récurrent ...

La même logique prévaut au niveau de l'Ecomusée du Pays des Collines qui a largement mis en œuvre ce type de processus.

Le Sentier de l'Etrange, l'Ecomusée du Pays des Collines, extension de la Maison du Parc

4.1.3.Soutenir les festivités emblématiques

Ces savoir-faire se déclinent autour de moments festifs tantôt dédiés aux habitants, tantôt dédiés à un plus large public, s'inscrivant tantôt dans une dynamique de rencontre et d'animation des gens du cru, tantôt dans le programme touristique. La dynamique festive se couple d'une dynamique commerciale qui, de plus en plus, la conditionne ... au risque de la « récupérer ». Si la fête ellezelloise devenait un produit du « merchandising touristique », sa vocation identitaire s'évaporerait rapidement ...

Pérennisation des activités et des festivités associatives, salle « Chez nous »

4.2. Gérer le savoir faire-faire

L'autonomie communale est essentielle mais ne saurait plus s'exercer sans des partenariats supra-communaux permettant d'assurer tantôt des effets multiplicateurs, tantôt des économies d'échelle.

4.2.1.Contribuer à la philosophie du Parc naturel

L'entité ellezelloise a largement contribué à l'émergence du Parc. Tant les autorités communales que le milieu associatif doivent demeurer partie prenante de ses choix stratégiques et s'investir dans ses actions. Poursuivre une politique d'enrichissement, de renouvellement des pôles touristiques locaux permet en outre de garantir la crédibilité et d'assurer la légitimité d'une forte présence ellezelloise au sein du directoire du Parc naturel.

Consolidation des équipements et des actions de la Maison du Parc, etc.

4.2.2. Intégrer la dynamique du Contrat de Pays

La culture s'est peu à peu « déracinée » pour s'inscrire dans des logiques tierces, notamment commerciales ... Les logiques de la société contemporaine ont induit ce conditionnement « économique » de la culture. Le Contrat Culture vise à remettre en évidence les fondements culturels et leur restituer une place fondatrice dans la société. Identité locale, dimension touristique et contenus culturels sont probablement les trois piliers essentiels d'un projet de développement cohérent, au service des hommes.

4.2.3. S'investir dans les organes supra-territoriaux

Les partenariats supra-communaux ne peuvent pas se confondre avec des délégations de pouvoir ... la technicité accrue de l'exercice des compétences sectorielles encourage cependant ce type de « délégation à des experts », forts de leur savoir et faibles dans leur connaissance des enjeux « micro » ou « transversaux ». Or, la représentation démocratique au sein des structures supra-communales doit s'exercer de manière active et « pro-active », par des citoyens, afin de donner (restituer) sens aux procédures de concertation citoyenne et de valoriser l'investissement personnel des mandataires (et l'encourager ...).

4.3. Assurer le faire-savoir

Quelques soient les objectifs endogènes de développement et les actions qui sont menées en ce sens, atteindre ses ambitions repose aujourd'hui sur la qualité de la communication.

4.3.1. Communiquer entre soi

Mobiliser les habitants pour définir les projets, monter des opérations, s'investir dans la dynamique locale, impose une communication adaptée aux différents publics cibles et une réelle qualité d'information. Consolider la diversification agricole vers la vente directe et les produits de transformation repose d'abord sur le marché local, qu'il s'agit de capter vers ces nouveaux produits. Là aussi la communication est essentielle qui vante la plus-value de tels produits par rapport à l'alimentation industrielle.

Nombres de projets s'inscrivent dans ce sens.

Commission locale de développement rural, commission consultative en aménagement du territoire, conseil des Jeunes, bulletin communal, site internet communal, cadastre de l'associatif, réseau d'affichage public, séances d'information sur la vie ellezelloise, balades « patrimoine »

4.3.2. Communiquer à propos de nous

Conférer une dimension économique à la dynamique touristique, atteindre le bon public, repose aussi sur une communication « externe » ... celle-ci est d'ores et déjà bien structurée via le Parc naturel et la Maison du Tourisme du Tournaisis.

Consolidation des équipements et des actions de la Maison du Parc

4.3.3. Déléguer nos ambassadeurs

Les étoiles du « Château du Mylord » sont de grandes ambassadrices ellezelloises. Les « intronisés » du Sabbat en sont d'autres qui doivent porter les couleurs de l'entité haut et fort ... car les honorer c'est aussi « les missionner » !

Créer sur le site Internet « la page des ambassadeurs »